COMMUNE DE CHÂTEAU-D'ŒX

Au Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Préavis No 24/2016

Château-d'Oex, le 08 novembre 2016
N/réf. : Conseil communal : Correspondance
+ Edelweiss Paradise/MUN/EM

Demande de participation financière au crédit d'étude de la première phase du projet « 4 saisons » de la Société Télé-Château-d'Oex SA

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite votre autorisation pour une participation financière au crédit d'étude de la première phase du projet « 4 saisons » de la Société Télé-Château-d'Oex SA (TCO SA).

HISTORIQUE

Le Conseil d'administration de TCO SA recherche, depuis des années, de nouvelles idées pour diversifier les activités sur son domaine de la Braye. En 2011 un sondage avait été adressé aux propriétaires de résidences secondaires pour connaître leur attachement aux remontées mécaniques de Château-d'Oex. Les réponses étant très nombreuses et positives, TCO SA avait édité une plaquette de présentation des installations et du site avec un accent particulier sur des projets à développer. Ce travail resta en attente car la réflexion globale sur les Alpes Vaudoises venait d'être initiée par le Conseiller d'Etat feu Jean-Claude Mermoud. Toute la région politique et touristique ainsi que le Conseil d'administration de TCO SA s'étaient ralliés au projet des Monts-Chevreuils et une recherche de fonds n'avait plus de sens dans ces conditions.

Depuis les décisions finales du Conseil d'Etat sur l'ensemble du projet Alpes Vaudoises 2020, en mars 2015, avec la non-entrée en matière du projet Monts-Chevreuils, excepté le parc ludique d'apprentissage (PLADS), le Conseil d'administration de TCO SA s'est remis à l'ouvrage pour mettre à jour ses réflexions et projets. De nombreuses séances avec MM. Eric Bapst, Armon Cantieni et Louis Paschoud, consultants, ont permis aux administrateurs de la société de réactualiser et développer le concept dans la direction du « 4 saisons » et du ski d'apprentissage, sachant que c'est la saison estivale qui a le plus de potentiel, le ski étant en diminution constante en Suisse et en Europe.

Depuis juin 2015, les réunions du Conseil d'administration de TCO SA sont passées en mode hebdomadaire pour suivre au plus près les développements et rebondissements à traiter, ceci sans compter les rendez-vous et séances avec le Service cantonal de la promotion économique et du commerce (SPECo), Pays-d'Enhaut Région (PER) et autres entités pour les différents scénarii du business plan.

L'aboutissement de toutes ces réflexions et travaux a été la visite, sur le site, du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, le 2 août 2016. Il a ainsi pu voir sur le terrain la situation géographique des installations de remontées mécaniques et constater leur proximité avec les moyens de transport publics de la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB) notamment. Son constat ainsi que celui de ses services qui l'accompagnaient a été très positif et constructif au point d'encourager TCO SA à déposer, sans tarder, un dossier en vue d'une demande de crédit d'étude LADE (loi sur l'appui au développement économique) afin de valider le business plan déjà très élaboré.

Le Conseil d'administration de TCO SA a donc présenté son projet et son modèle d'affaires à PER et aux trois Municipalités du Pays-d'Enhaut nouvellement élues qui ont validé le 05 octobre 2016 leur soutien à la demande de crédit d'étude LADE. Parallèlement à ce projet, il a été demandé qu'un groupe de travail intercommunal au niveau de la région étudie l'avenir des remontées mécaniques et des infrastructures de loisirs sur l'ensemble de la vallée avec pour objectif de publier ses premières conclusions au printemps 2017. De plus, la Municipalité de Rougemont a précisé que son préavis ne doit absolument pas être pris comme un accord pour la suite du dossier, notamment d'un point de vue financier. En l'état la Commune de Rougemont s'opposera à toute demande de financement et/ou de cautionnement, qu'elle soit au niveau communal ou/et régional (Fonds FET).

PROJET

Les points forts du projet « 4 saisons » sont :

- un projet novateur avec développement d'une offre « 4 saisons » sur le site de La Braye et de nouvelles offres hivernales en matière de ski d'apprentissage (PLADS) ;

- un projet adapté aux besoins des hôtes et de la population du Pays-d'Enhaut ;

- un projet qui a pour objectif d'associer les offres touristiques existantes de tout le Pays-d'Enhaut, (Pôle d'excursion, Festival International de Ballons, Festival au Pays des Enfants, etc.) et les remontées mécaniques (Videmanette et Plateau Les Mosses-La Lécherette) ;

- un projet déjà présenté à divers partenaires régionaux qui ont déjà fait part de leur intérêt (Population, SPECo, Coopérative des producteurs de fromages d'alpages L'Etivaz AOP) ;

- un projet soutenu en particulier par le MOB, partenaire clé pour le développement futur avec promotion d'offres combinées, et arrêt en Gare de Château-d'Oex de compositions TransGoldenPass Montreux-Interlaken.

COUT DE L'ETUDE DE LA PHASE 1 DU PROJET

Les réflexions et analyses de TCO SA ont abouti à un business plan déjà très détaillé sur le projet qui a été développé et retravaillé pendant près d'une année et demi. Il est temps aujourd'hui de le valider par un crédit d'étude LADE, sachant qu'il devrait s'arborer, en principe, sur deux phases.

La première, comprenant l'étude du PLADS attribué par le Conseil d'Etat dans le cadre du projet AV 2020, est nécessaire pour obtenir la prolongation du permis d'exploiter qui échoit à fin 2018 alors que la concession est valable jusqu'en 2035.

La deuxième sera prioritairement liée au développement « 4 saisons » dans l'esprit du projet « Edelweiss Paradise » ; elle dépendra bien évidemment du résultat de la première phase.

Coût de l'étude (phase1) :

Budget étude La Braye 2038 (Etape 1) inclus parc ludique		
Dernière modification 26.10.2016		*Estimation TCO SA*
Position	*Descriptif*	
Direction et coordination du projet		*15'000.00*
Vérifications coûts Restaurant sommital et buvette Praz-Perron	Bureau Sieber	7'500.00
Aménagement station de départ	Bureau Sieber	5'000.00
Aménagement de la station de Praz-Perron	Bureau Sieber	10'000.00
Mise en conformité ligne principale : planifications, expertises, génie civil	Bureau Sabert SA + Maric SA	52'000.00
Business plan, 1ère étape inclus parc ludique Praz Perron	AC Management Consulting Sàrl	45'000.00
Imprévus et divers	Divers	5'500.00
Total		140'000.00

FINANCEMENT DU CREDIT D'ETUDE DE LA PHASE 1 DU PROJET

Le financement du crédit d'étude de la phase 1 du projet estimé à CHF 140'000.00 est réparti de la manière suivante :

LADE	70%	CHF 98'000.00
Commune	30%	CHF 42'000.00
Total		CHF 140'000.00
		==========

CONCLUSIONS

La municipalité vous encourage vivement à voter ce crédit d'étude, sachant que cette phase du projet a pour objectif de déterminer la possibilité de développer du « 4 saisons » sur le domaine de la Braye et de connaître la position du canton quant à l'évolution future de ce dossier.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

- vu le préavis municipal No 24/2016 du 08 novembre 2016 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- **D'autoriser** la municipalité à participer financièrement au crédit d'étude de la première phase du projet « 4 saisons » de la Société Télé-Château-d'Oex SA.

- **D'octroyer**, à cet effet, un crédit d'étude de CHF 42'000.00.

- **De financer** ce montant par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire

- **D'amortir** ce montant sur une période de 10 ans, à raison de CHF 4'200.00 par année, la première fois au budget 2018. A ce montant s'ajoutera un intérêt passif annuel de l'ordre de CHF 1'050.00 la première année, selon les conditions actuelles.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 08 novembre 2016.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : **La Secrétaire :**

Charles-André Ramseier **Eliane Morier**